

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5007>



Hors-classe des certifiés et CPE pour la rentrée 2016

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Carrières - Hors classe -



Date de mise en ligne : dimanche 24 janvier 2016

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La circulaire rectorale est sortie.

Le barème a été modifié pour conduire à la promotion des collègues au 11ème échelon qui n'ont pas un avis suffisant comme cela se pratiquait depuis quelques années par une méthode de repêchage réalisé en commission. Cela devrait conduire à plus de clarté dans le tableau d'avancement à la Hors Classe.

Le SNES-FSU est intervenu pour que le barème permette à chaque collègue de pouvoir espérer passer à la Hors Classe avant son départ à la retraite.

Pensez à demander aux chefs d'établissement et aux IPR les avis qu'ils mettront : un avis défavorable ou 2 avis réservés empêchent toute promotion à la hors-classe. Les avis doivent être mis avant le 10 février 2016.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Circulaire rectorale Hors Classe 2016 : certifiés, cpe